

**Association Syndicale Autorisée
des Propriétaires de l'Aubarède**

Siège Social : Mairie du CANNET
Siège Administratif : Maison des Associations 150 avenue Lamartine 0625 Mougins
Tél : 0784183171 @mail : asadelaubarede@orange.fr site Web www.asadelaubarede.fr

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Nous tenons à rappeler que la présence de chaque membre ou de son représentant est indispensable lors de ces Assemblées. Il n'est pas possible de voter autrement qu'en présentiel. Chaque propriétaire a la possibilité de déléguer un pouvoir à une personne de son choix en cas d'impossibilité d'assister aux Assemblées Générale Ordinaire et Extraordinaire, afin de le représenter sur place.

**Jeudi 27/11/2025
Salle Recroix 730 Avenue Georges Pompidou
La Palestre 06110 Le Cannet
Accueil enregistrement à partir de 17H
A 18H00 Assemblée Générale Ordinaire
A 19H00 Assemblée Générale Extraordinaire**

I - Ouverture de l'AG présentation du bureau de l'ASA et des représentants de nos 2 municipalités présentes, Mougins et Le Cannet, ainsi que des personnes représentant le bureau de l'Association Syndicale Autorisée du lotissement de l'Aubarède.

Assemblée Générale Ordinaire - 18H00

I - Changement d'adresse de l'ASA de l'Aubarède :

150 Avenue Lamartine - Maison des Associations 06250 Mougins

**II – Présentation du Rapport Moral sur l'activité de l'Association au cours de l'exercice
04/2024 à 10/2025.**

**III - Présentation du Rapport financier de l'année 2024 ci-joint en présence du comptable de l'ASA Monsieur
Chatagnier**

IV - Rapport Moral et Rapport Financier (Vote)

V - Conformément à l'ordonnance du 1er juillet 2004 et à la demande de la Préfecture de Nice, nous devons actualiser le plan de l'ASA de l'Aubarède, qui date maintenant. Nous présenterons les trois devis des géomètres experts sollicités par le bureau de l'ASA, ainsi que le devis retenu par le bureau de l'ASA de l'Aubarède. Aucun appel de cotisations supplémentaires ne sera demandé c'est la trésorerie de l'ASA qui paiera le Géomètre Expert.

Le géomètre expert choisi par l'ASA sera présent pour répondre à vos questions.

Assemblée Générale Extraordinaire 19H00

I - Demande de sortie d'un riverain chemin de l'Aubarède 06110 Le Cannet. Demande aux propriétaires l'autorisation de sortir ce dernier colotis du périmètre de l'ASA par le bureau de l'ASA comme le prévoit l'ordonnance du 1 Juillet 2004 . **(vote)**

II - Modification des Statuts de l'ASA de l'Aubarède **(vote)** - Consultation sur le site de l'ASA de l'Aubarède <https://www.asadelaubarede.fr> du projet des nouveaux statuts de l'ASA de l'Aubarède ainsi qu'au bureau de l'ASA sur demande contre émargement, et enfin pour toute personne qui ne peut se déplacer sur demande à la Présidente au numéro de l'ASA de l'Aubarède : 0784183171 qui se déplacera à domicile afin de remettre une copie contre émargement.

III - Cahier des charges de l'ASA de l'AUBAREDE **(vote)** IV -Consultation sur le site de l'ASA de l'Aubarède <https://www.asadelaubarede.fr> du projet du cahier des charges de l'ASA de l'Aubarède ainsi qu'au bureau de l'ASA sur demande, contre émargement, et enfin pour toute personne qui ne peut se déplacer sur demande à la Présidente au numéro de l'ASA de l'Aubarède : 0784183171 qui se déplacera à domicile afin de remettre une copie contre émargement.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.